

N° 15.50 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2 – BP 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 09 novembre 2015, s'est réuni en session ordinaire à St Quentin Fallavier, le 25 novembre de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice: 103 titulaires / Présents: 73 / Votants: 74

PRESENTS OU REPRESENTES:

- Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (30)
- Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- 3 Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- 3 Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- 6 Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (11)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOSCH Jean-Marie, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé:

ID: 038-253804710-20151125-15_50-DE

Affiché le

The same of the sa

Cette décision modificative N°2 a pour objectif l'ajustement des crédits, afin que l'exécution comptable 2015 soit la plus précise possible.

Les prévisions budgétaires (en positif comme en négatif) sont estimées en tenant compte des crédits nécessaires pour terminer l'exercice.

Les propositions sont les suivantes

Dépenses		Recettes	
	Section d'	investissement	
Article	Montant	Article	Montant
2313 Régularisation sur avances	60 000	238 Avances et acomptes versés	60 000
total	60 000	total	60 000
	Section de	fonctionnement	
60224 Fournitures administratives	549	70 613 Abonnement pour enlèvement des déchets industriels	30 000
60228 Autres fournitures consommables	160	7078 Autres marchandises	- 25 000
605 Achats de matériel	885	7088 Autres produits d'activités annexes	- 12 000
60618 Autres fournitures non stockables	-10 000		
60622 Carburant	- 200 000	70 Produits des services (total)	- 7000
60628 Autres fournitures non stockées	- 50 000		
60621 Combustibles	- 5000		
60632 Fourniture de petit équipement	100 000		,
60636 Vêtements de travail	20 000		
611 Contrats de prestations de services	200 000		
6132 Locations immobilières	3000		
6135 Locations mobilières	28 000		

Envoyé en préfecture le 30/11/2015 Reçu en préfecture le 30/11/2015

Affiché le

			•	Affiché le	The second second
61522 Bâtiments		1500		ID: 038-253804710-2015112	5-15_50-DE
61551 Matériel Roulant		-25 000			
6156 Maintenance		1500			
6184 Versement à des organismes de formation	We select many to	10 000			
6226 Honoraires		50 000			
6231 Annonces et insertions		1200	`		
6232 Fêtes et cérémonies		- 2000			
6236 Catalogues et imprimés	-	- 1000			
6261 Frais d'affranchissement		150			
6262 Frais de télécommunications	{	8500			
63512 taxes foncières	1	6600			-
6355 Taxes et impôts sur les véhicules	4	4000			а
6358 Autres droits	,	1000			_
011 Charges à caractère général (total)	,	136 044			
012 Charges de personnel	1	41 000			
65 Indemnités	-	30 000			
6533 Cotisations retraite	=	1000			
6534 Cotisation SS		289			
65738 Autres organismes publics		10 000			
65 Autres charges de gestion courante (total	he	40 711			
67 Charges exceptionnelles	1	1 000			J.
68 Dotations provisions pour risque et charges		150 000			
022 Dépenses imprévue	-	294 333			
Total Dépenses	-	7 000			
				A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	

Envoyé en préfecture le 30/11/2015

Reçu en préfecture le 30/11/2015

Affiché le

The Contract of the State of th

ID: 038-253804710-20151125-15_50-DE

Quelques commentaires sur des articles :

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » augmente de 136 044 € ; le projet de DM tient compte des articles qu'il faut abonder, comme les vêtements de travail ou les fournitures de petit équipement (bacs contenants), mais aussi ceux qu'il est possible de réduire, comme le carburant (en raison de la baisse du coût du gazole mais aussi de la gestion rigoureuse par l'atelier)

L'augmentation au chapitre 012 « Charges de personnel », qui tient compte de l'arrivée du responsable budgétaire est diminué par le budget alloué aux indemnités d'élus, en raison de la diminution du nombre de VP

Les crédits nouveaux sont également financés par une réduction du montant des « charges imprévues ».

Par ailleurs, il est tenu compte d'une prévision de diminution des recettes (à confirmer ou non en fin d'année), notamment la revente de matériaux (diminution du prix de la ferraille). Le budget d'investissement tient compte d'opérations d'ordres, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures, pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

Heyrieux, le 25 novembre 2015

Jean-Pierre JOURDAIN, Président

